



OFFICE DE TOURISME  
DU BOCAGE BOURBONNAIS



Photos : Office de Tourisme du Bocage Bourbonnais  
Communauté de communes Bocage Bourbonnais  
C. Boucom (Moulins 63) 25/06/2020



Préparez votre randonnée sur :  
[rando.allier-tourisme.com](http://rando.allier-tourisme.com)



DIFFICILE

15.6 km

3:30



📍 CRESSANGES

BALISAGE JAUNE

GPS DU DÉPART  
Lon. E 3.0149 Lat. N 46.4126

Dénivelé positif 269 m



3

## Chemin de Mars

Musardez entre chemins creux, châteaux, étangs, grands  
chênes, ou haies de buis.

Attardez-vous pour admirer la diversité des paysages !  
Votre œil pourra se poser sur les hauteurs du Massif Central,  
de la Montagne Bourbonnaise ou des Monts du Lyonnais, avant  
de découvrir le panorama sur les côtes Matras et le village de  
Noyant.



### À NE PAS MANQUER

- Église
- Point de vue sur le Massif Central
- Panorama sur les Côtes Matras





Lon. E3.0149 Lat. N46.4126

### 1 AIRE DE CAMPING-CAR

Emprunter la rue du « magasin du charbon » (agence postale). Traverser et emprunter la D18, dir Tréban. Franchir la 2x2voies. Tourner à gauche après le terrain de foot, direction « Bois Granger ». Après le parc du château, prendre à droite puis suivre un sentier en herbe entre les haies.

2 À la route, s'engager en face direction la « Pierrière ». À l'intersection suivre à droite. Arriver sur une petite route, prendre à gauche direction des maisons.

3 Au croisement suivant virer à droite. Traverser la D18 (croix), direction « les Pouzeux ». Dans le hameau, descendre à gauche entre les bâtiments, emprunter un sentier en herbe.

4 Arrivé sur un large chemin, l'emprunter à droite jusqu'à l'étang Roux. Avant l'étang, bifurquer à gauche sur la route. Au croisement suivant prendre en face direction « le Paradis ». Dans le hameau, emprunter un chemin carrossable à droite, suivre et passer sous la 2x2 voies.

5 Rejoindre la D65, l'emprunter à droite sur 100m environ puis virer à gauche. Dans le virage bifurquer à gauche sur un chemin carrossable. Au croisement, prendre à droite, suivre 2km environ jusqu'au hameau les « Arclans ».

6 Dans le hameau, tourner à droite après la 1<sup>ère</sup> maison et descendre à gauche à l'intersection suivante. En contrebas du hameau dans un virage, prendre à droite sur le sentier carrossable. Au hameau « la Côte » virer à droite au croisement puis à nouveau à droite dans un chemin carrossable. Au croisement suivant (altitude 423) aller à gauche. À l'intersection prendre à droite et traverser le hameau « les Gallais ». Suivre et retrouver la D18.

7 Traverser la D18 direction les « Crevets ». Après la maison s'engager sur un chemin en herbe. Passer aux abords d'un étang. Sur une petite route, tourner à droite. À l'intersection suivante, continuer tout droit. Rejoindre la D137 (croix). Tourner à droite et rejoindre « Cressanges ».